

# Certificat de compétence Amiante – Recyclage annuel

Référence :  
SEC022

Catégories :  
SECURITE

Sous-catégories: Amiante

LANGUE(S) :



FR DE

DURÉE :

4 HEURE(S)

ORGANISME DE FORMATION :

LUXCONTROL

## OBJECTIFS

Recyclage annuel obligatoire selon l'article 11bis paragraphes 2 et 4 du Règlement grand-ducal du 04.07.2007 modifiant le Règlement grand-ducal du 15.07.1988 concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à une exposition à l'amiante pendant le travail.

### Public concerné :

Tout titulaire d'un certificat de compétence Amiante délivré selon la réglementation luxembourgeoise

## CONTENU

- Médecine du travail
- Prescriptions et réglementation (bases existantes et nouveaux points)
- Travaux d'assainissement amiante (bases existantes et nouveaux points)
- Surveillance des travaux d'assainissement (bases existantes et nouveaux points)

## PÉDAGOGIE

## PRÉREQUIS

Etre titulaire d'un certificat de compétence Amiante délivré selon la réglementation luxembourgeoise (à nous envoyer avant le début de la formation).

*Cette formation est disponible en formule intra-entreprise*